

*Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.*

*Les titres offerts aux termes du présent document d'offre sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté (le « Document d'offre ») n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») ni d'aucune loi sur les valeurs mobilières d'un État américain, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou encore à des personnes des États-Unis ou à des personnes qui résident aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes, à moins qu'une dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933 ou d'une loi d'un État américain applicable n'ait été obtenue. Le présent Document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant ces titres aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes qui résident aux États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes. Les termes « États-Unis » et « personne des États-Unis » ont le sens qui est donné respectivement aux termes United States et U.S. person dans le Regulation S pris en application de la Loi de 1933.*

## **Document d'offre sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté**

**Le 27 octobre 2025**



**CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES**  
**(« Geekco », la « Société » ou l'« Émetteur »)**

Placement minimal 735 000 \$  
Placement maximal 850 000 \$

Minimum 14 700 000 UNITÉS (“Unités”)  
Maximum 17 000 000 UNITÉS

**PRIX DE SOUSCRIPTION:**  
**0,05 \$ PAR UNITÉ**

## PARTIE 1 : SOMMAIRE DU PLACEMENT

### Quels titres sont placés?

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Placement</b>                | <p>Minimum de 14 700 000 Unités et maximum de 17 000 000 Unités de l'Émetteur (le « <b>Placement</b> »). Chaque Unité sera composée d'une (1) action catégorie A de l'Émetteur (une « <b>Action ordinaire</b> ») et d'un (1) bon de souscription d'Action ordinaire (chaque bon de souscription d'Action ordinaire entier, un « <b>Bon de souscription</b> »). Chaque Bon de souscription pourra être exercé afin d'acquérir une Action ordinaire au prix de 0,08 \$ par Bon de souscription (le « <b>Prix d'exercice</b> ») pendant la période de trois (3) ans qui suivra la date d'émission de ce Bon de souscription.</p> <p>Sous réserve du respect des exigences réglementaires applicables et conformément au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (le « <b>Règlement 45-106</b> »), le Placement est réalisé sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à la partie 5A du Règlement 45-106 (la « <b>Dispense pour financement de l'émetteur coté</b> »). Les titres émis sous le régime de la Dispense pour financement de l'émetteur coté en faveur d'investisseurs résidant au Canada ne seront pas soumises à une « période de conservation » conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.</p> |
| <b>Prix d'offre</b>             | 0,05 \$ par Unité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Montant du Placement</b>     | Minimum de 14 700 000 Unités et maximum de 17 000 000 Unités sous le régime de la Dispense pour financement de l'émetteur coté, pour un produit brut minimum de 735 000 \$ et maximal de 850 000 \$.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Commission</b>               | <p>Sous réserve du respect des lois sur les valeurs mobilières applicables et de l'approbation de la Bourse de croissance TSX, l'Émetteur peut verser à tout intermédiaire une commission en espèces équivalente à au plus sept pourcent (7 %) du produit brut des souscriptions introduites par son intermédiaire (soit jusqu'à 51 450 \$ dans le cas du Placement minimum et 59 500 \$ dans le cas du Placement maximum) et en nombre de bons de souscription d'intermédiaire (les « <b>Bons de souscription de l'intermédiaire</b> ») égal à au plus sept pourcent (7 %) du nombre d'Unités souscrites par des souscripteurs introduits par son intermédiaire (soit jusqu'à 1 029 000 Bon de souscription d'intermédiaire dans le cas du Placement minimum et 1 190 000 Bon de souscription d'intermédiaire dans le cas du Placement maximum). Chaque Bon de souscription d'intermédiaire aura les mêmes conditions que les Bons de souscription inclus dans les Unités.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Date de clôture</b>          | Le Placement sera clôturé en une ou plusieurs tranches, au gré de la Société, le ou avant le 8 décembre 2025 (la date de clôture de chaque tranche étant une « <b>Date de clôture</b> »).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bourse</b>                   | Les Actions ordinaires de la Société sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « <b>TSXV</b> ») sous le symbole « <b>GKO</b> ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Dernier cours de clôture</b> | Le 24 octobre 2025, dernier jour de bourse ayant précédé la date du présent Document d'offre, le cours de clôture des Actions ordinaires de la Société à la TSXV s'établissait à 0,055 \$.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Description des actions</b>              | Les porteurs d'Actions ordinaires ont droit aux dividendes, s'ils sont déclarés par le conseil d'administration, sous réserve des droits des porteurs des actions catégorie B, et d'une voix par action aux assemblées des actionnaires de la Société et, sous réserve des droits des porteurs de toute autre catégorie d'actions de la Société, lors de la liquidation ou de la dissolution de la Société, de recevoir les actifs de la Société qui sont distribuables aux porteurs d'Actions ordinaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Description des bons de souscription</b> | <p>Chaque Bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir, sous réserve de rajustements dans certains cas, une Action ordinaire au Prix d'exercice de 0,08 \$ chacune au plus tard à 17 h (heure de Montréal) à la date qui tombera 36 mois après la Date de clôture, après quoi les bons de souscription seront nuls et sans valeur.</p> <p>Aucune fraction d'Action ordinaire ne sera émise en faveur d'un porteur de bons de souscription à l'exercice de ces bons de souscription, et aucune contrepartie en espèces ni aucune autre contrepartie ne sera versée en guise de fractions d'actions. Le fait de détenir des bons de souscription ne fera pas de leur porteur un actionnaire de l'Émetteur et ne lui conférera aucun droit ni intérêt en ce qui a trait aux bons de souscription, à l'exception de ceux qui sont expressément indiqués dans le certificat de souscription applicable. Les porteurs de bons de souscription n'auront aucun droit de vote ou droit préférentiel de souscription ni aucun autre droit découlant du statut de porteur d'Actions ordinaires.</p> |

**Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce Placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.**

**La Société procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (la « Dispense pour financement de l'émetteur coté »). Dans le cadre de ce Placement, la Société déclare ce qui suit :**

- Elle est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.
- Elle a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.
- Elle se prévaut de la dispense prévue par le *Canadian Securities Administrators Coordinated Blanket Order 45-935 – Exemptions from Certain Conditions of the Listed Issuer Financing Exemption* et la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* (la « Décision ») et peut placer des titres sous le régime de la dispense qui y est prévue.
- Le montant total de ce Placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la Dispense pour financement de l'émetteur coté et de la Décision au cours des 12 mois ayant précédé la date du communiqué qui a annoncé ce Placement, n'excédera pas, en dollars, le montant le plus élevé entre 25 000 000 \$ et le montant correspondant à 20 % de la valeur marchande globale des titres inscrits en bourse de l'émetteur établi conformément à la Décision, à concurrence de 50 000 000 \$.
- Elle ne clora ce Placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.
- Elle n'affectera les fonds disponibles tirés de ce Placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle elle demande l'approbation de porteurs de titres.

## MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent Document d'offre renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les termes « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « continuer », « estimer », « objectif », « continu », « peut », « pourrait », « devrait », « projet », « croire », « planifier », « plans », « avoir l'intention de », « stratégie » ainsi que les termes semblables, ou encore les verbes conjugués au conditionnel ou au futur, sont utilisés pour désigner l'information prospective ou les énoncés prospectifs. Sans limiter la portée de ce qui précède, le présent Document d'offre renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs qui portent sur les dépenses futures prévues, les objectifs et les plans d'affaires de la Société, l'affectation du produit du financement, l'échéancier et le montant des dépenses futures, et d'autres questions similaires. De par sa nature, l'information prospective comporte des risques et des impondérables connus et inconnus, dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de la Société et imprévisibles. Par conséquent, les résultats réels de la Société pourraient différer sensiblement des résultats attendus indiqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats ou les événements réels et les attentes actuelles comprennent, entre autres, les suivants : risque de prix associé aux bourses, la gestion du risque de crédit, risque de liquidité, et risque de taux d'intérêt. De plus, l'information prospective est fondée sur différentes hypothèses et comprend, entre autres, les attentes et les convictions de la direction, notamment le fait que la Société puisse obtenir du financement; la réception en temps opportun des approbations gouvernementales, y compris l'approbation des autorités de réglementation des territoires où la Société est susceptible d'exercer des activités; le moment où ces activités pourront démarrer et la réussite de ces activités; ainsi que la capacité de la Société à exécuter son plan d'affaires comme prévu. Si un ou plusieurs de ces risques ou de ces impondérables se concrétisaient ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats indiqués. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tâché de cerner les risques, les impondérables et les facteurs importants qui pourraient entraîner un écart important entre les prévisions et les résultats réels, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux objectifs. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard, à moins que les lois applicables ne l'exigent expressément. L'information prospective et les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent Document d'offre ne sont valables qu'à la date du présent Document d'offre, et la Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les modifier pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois applicables l'exigent.

### MONNAIE

Dans le présent Document d'offre, sauf indication contraire, les symboles « \$ » et « \$ CA » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

## PARTIE 2 : DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

### *Quelle est notre activité?*

Geekco est une société inscrite et négociée à la cote de la TSX-V et basée à Montréal. Elle se positionne à l'avant-garde des solutions technologiques qui font évoluer la nouvelle façon de faire du marketing. Son application TellMe est une nouvelle manière de rejoindre les consommateurs, de les faire interagir et de les engager auprès des commerçants comme jamais auparavant. Un outil du quotidien pour les consommateurs et une vitrine unique pour les commerçants. TellMe permet aux utilisateurs de découvrir en temps réel les commerces autour d'eux grâce à une carte interactive et à un système de notifications géo localisées, d'accéder à des aubaines hebdomadaires, de rabais, promotions, lancement de produits, événements, ouverture d'un nouvel emplacement, des exclusivités et même de trouver un emploi.

Nos utilisateurs sont des étudiants, des jeunes professionnels, des familles et tous les consommateurs connectés. Ils sont toujours à un seul clic d'accéder à des offres exclusives et à un seul clic de se trouver un emploi, peu importe où ils se trouvent. Nous offrons aux commerçants provenant des principaux secteurs d'activités (Restauration, Commerces de détail, Commerces de proximité, Hôtellerie, Santé et beauté, Banque et assurance, Télécommunication, Services professionnels, Centres commerciaux et grandes surfaces) une écosystème unique afin de positionner leur marque et chacun de leurs établissements au cœur de la vie sociale et économique de chaque ville et quartier.

Ce que TellMe fait pour les commerçants : augmente la visibilité, génère de l'achalandage, recrute leurs futurs employés, procure de nouveaux ambassadeurs pour leur marque, permet de déployer des stratégies nationales, locales et par localisation, comble leurs périodes moins achalandées et offre des résultats et des statistiques mesurables. Et tout cela dans la même application. Nous nous positionnons comme une alternative de visibilité innovante et abordable pour les entreprises.

### ***Événements récents***

Suite au changement d'image et au développement de nouvelles fonctionnalités, Geekco a procédé à la réalisation de plusieurs projets : Lancement de la saison des étudiants athlètes du Rouge et Or de l'université Laval, Les jeux du commerce universitaire de l'Est du Canada, Parties des carabins de Montréal et La rentrée scolaire des étudiants au HEC. Ces projets nous ont permis de collecter des données et des informations nous permettant de poursuivre notre développement et de mieux comprendre les attentes des consommateurs et des usagers. TellMe est maintenant prêt à être déployé et commercialisé à grande échelle.

Au cours de l'exercice financier en cours, la Société a clôturé plusieurs placements privés d'unités pour un produit brut total de 681 500 \$. Chaque unité comprenait une (1) Action ordinaire et un (1) bon de souscription d'Action ordinaire. Chacun de ses bons de souscription permet à son détenteur d'acquérir une (1) Action ordinaire supplémentaire au prix de 0,08 \$ pendant la période de trois (3) ans suivant leur date d'émission.

De plus, le 2 juillet 2025, Geecko a accepté d'émettre (i) 1 724 133 Actions ordinaires en règlement des intérêts à un taux de 10% par année sur un montant principal total de 1 000 000 \$ de ses unités de débentures de première tranche émises en 2021 (les « **Unités de débentures de première tranche 2021** ») et d'un montant équivalent à 100 000 \$; (ii) 500 000 Actions ordinaires en règlement des intérêts à un taux de 10% par année sur un montant principal total de 250 000 \$ de ses unités de débentures de deuxième tranche émises en 2021 (les « **Unités de débentures de deuxième tranche 2021** ») et équivalent à 25 000 \$; et (iii) 1 293 103 Actions ordinaires en règlement des paiements d'intérêts à un taux de 15% par an sur un montant principal total de 500 000 \$ de ses unités de débentures émises en 2023 (les « **Unités de débentures 2023** ») et équivalent à 75 000 \$. Ces Actions ordinaires ont été émises au prix de 0,058 \$ par Action ordinaire eu égard aux Unités de débentures de première tranche 2021 et Unités de débentures 2023. Les Actions ordinaires ont été émises au prix de 0,05 \$ par Action ordinaire eu égard aux Unités de débentures de deuxième tranche 2021.

À la même date, Geekco a également annoncé des modifications aux Unités de débentures de première tranche 2021, aux Unités de débentures de deuxième tranche 2021 et aux Unités de débenture 2023 en circulation, représentant un montant principal total de 1 720 000 \$. Les modifications consistaient en une prolongation de leurs dates d'échéance respectives de 24 mois à compter de la date d'échéance actuelle du 1er mars 2025, concernant les Unités de débentures de première tranche 2021 et les Unités de débentures de 2023 (représentant ensemble un capital total de 1 470 000 \$), et le 14 avril 2025, pour les Unités de débentures de deuxième tranche 2021 (représentant un capital total de 250 000 \$) (la « **Date d'échéance actuelle** »). Au cours de cette période prolongée, (i) le prix minimum de conversion du montant principal en Actions ordinaires par la Société sera de 0,15 \$ durant les 12 premiers mois à partir de la Date d'échéance actuelle et de 0,30 \$ par la suite; (ii) le VWAP des Actions ordinaires pour les 20 derniers jours sur la TSXV, qui déclenche l'option de la Société d'accélérer la conversion, est de 0,225 \$ au cours des 12 premiers mois à partir de la Date d'échéance actuelle et de 0,30 \$ par la suite; et (iii) le taux de conversion du montant

principal en Actions ordinaires par les détenteurs d'unités de débentures sera de 6 666 Actions ordinaires par 1 000 \$ de montant principal si elles sont converties durant la première période de 12 mois à partir de la date d'émission et de 3 333 Actions ordinaires par la suite. Toutes les autres conditions des unités de débentures demeurent inchangées, y compris celles des bons de souscription joints, qui n'ont pas été prolongés et ont donc expiré à l'échéance, ainsi que les taux d'intérêt respectifs de 10% pour les unités debentures émises en 2021 et 15% pour les unités débentures émises en 2023, sauf que les intérêts pour ces dernières, par rapport à son troisième anniversaire et à l'avenir, sont maintenant exigibles à la date d'échéance (non composés et non capitalisés).

### ***Faits importants***

Il n'existe aucun fait important au sujet des titres placés qui ne figure pas dans le présent Document d'offre ou dans tout autre document que l'Émetteur a déposé au cours des 12 mois précédant la date du présent Document d'offre.

### ***Objectifs commerciaux et jalons***

#### ***Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?***

Le produit net tiré du Placement sera consacré à l'atteinte des objectifs commerciaux à court et moyen terme suivants:

| Objectifs commerciaux et jalons                                                                 | Date d'achèvement cible | Projected Cost    |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                                                                 |                         | Placement Minimum | Placement Maximum |
| Recrutement d'employés aux ventes, marketing et opérations                                      | Dernier trimestre 2025  | 160 000 \$        | 160 000 \$        |
| Développement technologique de nouvelles fonctionnalités                                        | Deuxième semestre 2026  | 250 000 \$        | 250 000 \$        |
| Déploiement du plan de visibilité (Développement de contenu marketing et diffusion multi-canal) | Premier semestre 2026   | 300 000 \$        | 300 000 \$        |
| <b>Total</b>                                                                                    |                         | <b>710 000 \$</b> | <b>710 000 \$</b> |

Il n'y a pas eu de baisse significative du fonds de roulement depuis les états financiers annuels les plus récemment audités.

### **PARTIE 3 : EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES**

#### ***Quels seront les fonds disponibles à la clôture du Placement?***

Compte tenu du fonds de roulement actuel de la Société, il est prévu que les fonds disponibles de la Société après la clôture du Placement soient les suivants :

|   |                                                                       | <b>Placement Minimum</b> | <b>Placement Maximum</b> |
|---|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| A | Montant à recueillir                                                  | 735 000 \$               | 850 000 \$               |
| B | Commissions de Placement et frais                                     | 51 450 \$                | 59 500 \$                |
| C | Frais estimatifs<br>(avocats, comptables, auditeurs)                  | 17 500 \$                | 17 500 \$                |
| D | Produit net du Placement :<br>$D = A - (B+C)$                         | 666 050 \$               | 773 000 \$               |
| E | Fonds de roulement (insuffisance)<br>à la fin du dernier mois         | (750 000 \$)             | (750 000 \$)             |
| F | Sources de financement<br>supplémentaires <sup>(1)</sup>              | 1 227 500 \$             | 1 227 500 \$             |
| G | <b>Total des fonds disponibles :</b><br><b><math>G = D+E+F</math></b> | <b>1 143 550 \$</b>      | <b>1 250 500 \$</b>      |

Note:

(1) Cela représente les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, estimés en fonction des attentes actuelles de la direction concernant les revenus anticipés pour les 12 prochains mois. Le but de cette estimation est de fournir au lecteur une estimation des fonds que la société prévoit recevoir dans le cours normal de ses opérations, et cela peut ne pas être approprié à d'autres fins.

L'affectation mentionnée ci-dessus reflète les intentions actuelles de la Société concernant l'utilisation des fonds, basées sur les connaissances, la planification et les attentes actuelles de la direction de la Société. Bien que la Société ait l'intention d'utiliser le produit de ce Placement comme indiqué ci-dessus, des événements pourraient survenir qui rendraient une réaffectation des fonds jugée prudente ou nécessaire pour des raisons commerciales fondées, ce qui entraînerait une utilisation sensiblement différente de l'allocation mentionnée ci-dessus, puisque les montants effectivement alloués et dépensés dépendront de divers facteurs, y compris la capacité de la société à exécuter son plan d'affaires et à atteindre ses objectifs de financement.

Les états financiers audités les plus récents de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2024 comprenaient une note de continuation de société. L'entreprise est en phase de développement et nécessite un investissement en capital pour atteindre ses objectifs. Ces questions représentent de l'incertitude et jettent un doute sur la capacité de la société à continuer d'exister si le plan de financement ne se déroule pas comme prévu. La capacité de l'entreprise à rester en activité dépend du développement de ses applications, de la réalisation d'opérations rentables et de l'obtention de financements supplémentaires. Ce Placement permettra à TellMe de lancer sa phase de commercialisation, soutenue par des ressources humaines et une campagne marketing. Le Placement viendra matérialiser les efforts et le développement qui a été fait jusqu'à maintenant avec l'objectif de générer des revenus qui seront en mesure de supporter la croissance de la Société. Néanmoins, le Placement ne devrait pas influencer la décision d'inclure une note de continuité d'intérêt dans les prochains états financiers annuels de l'Émetteur, car les conditions évoquées s'appliquent toujours. Les fonds disponibles ne seront pas versés à un initié, associé ou affilié de la Société, sauf pour les salaires normaux ou honoraires de consultation qui sont actuellement ou peuvent être versés par l'Émetteur à ses dirigeants et/ou administrateur.

### ***Comment les fonds disponibles seront-ils employés?***

La Société a l'intention d'affecter le produit net tiré du Placement de la façon suivante :

| <b>Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité</b>  | <b>Dans l'hypothèse du Placement minimum seulement</b> | <b>Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100% des titres offerts</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Campagne marketing                                                                 | 300 000 \$                                             | 300 000 \$                                                                  |
| Développement et amélioration continue de l'application                            | 250 000 \$                                             | 250 000 \$                                                                  |
| Fonds de roulement issus des opérations moins les variations du fonds de roulement | 593 550 \$                                             | 700 500 \$                                                                  |
| <b>Total</b>                                                                       | <b>1 143 550 \$</b>                                    | <b>1 250 500 \$</b>                                                         |

Notes :

- 1) Sur les fonds disponibles, 180 000 \$ sont alloués au salaire du Chef de la direction et 10 000 \$ aux honoraires du Chef de la direction financière.
- 2) L'affectation mentionnée ci-dessus reflète les intentions actuelles de la Société concernant l'utilisation des fonds, basées sur les connaissances, la planification et les attentes actuelles de la direction de la Société. Bien que la Société ait l'intention d'utiliser le produit de ce Placement comme indiqué ci-dessus, des événements pourraient survenir qui rendraient une réaffectation des fonds jugée prudente ou nécessaire pour des raisons commerciales fondées, ce qui entraînerait une utilisation sensiblement différente de l'allocation mentionnée ci-dessus, puisque les montants effectivement alloués et dépensés dépendront de divers facteurs, y compris la capacité de la société à exécuter son plan d'affaires et à atteindre ses objectifs de financement.

***Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?***

Au cours des 12 derniers mois, la Société a clôturer plusieurs placements privés d'unités pour un produit brut totalisant 681 500 \$. Les objectifs étaient les suivants et il n'y a eu aucun écart par rapport à l'information déjà fournie par la Société sur la façon dont le produit du financement a été employé.

| <b>Utilisation des fonds</b>                            | <b>Montant</b> |
|---------------------------------------------------------|----------------|
| Développement et amélioration continue de l'application | 108 000 \$     |
| Fond de roulement                                       | 573 500 \$     |

**PARTIE 4 : FRAIS ET COMMISSIONS**

***Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent Placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?***

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Intermédiaire</b> | À la date du présent Document d'offre, les services d'aucun courtier, agent ou intermédiaire n'ont été retenus dans le cadre du Placement. Néanmoins, la Société anticipe que des intermédiaires traitant à distance avec elle puissent intervenir dans le cadre du Placement avant la clôture. |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de rémunération</b> | <p>Sous réserve du respect des lois sur les valeurs mobilières applicables et de l'approbation de la Bourse de croissance TSX, l'Émetteur peut verser à tout intermédiaire une commission en espèces équivalente à au plus sept pourcent (7 %) du produit brut des souscriptions introduites par son intermédiaire (soit jusqu'à 51 450 \$ dans le cas du Placement minimum et 59 500 \$ dans le cas du Placement maximum) et en nombre de bons de souscription d'intermédiaire (les « <b>Bons de souscription de l'intermédiaire</b> ») égal à au plus sept pourcent (7 %) du nombre d'Unités souscrites par des souscripteurs introduits par son intermédiaire (soit jusqu'à 1 029 000 Bon de souscription d'intermédiaire dans le cas du Placement minimum et 1 190 000 Bon de souscription d'intermédiaire dans le cas du Placement maximum). Chaque Bon de souscription d'intermédiaire aura les mêmes conditions que les Bons de souscription inclus dans les Unités.</p> |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

***Les placeurs pour compte se trouvent-ils en conflit d'intérêts?***

À la date du présent Document d'offre, les services d'aucun courtier, agent ou intermédiaire n'ont été retenus dans le cadre du Placement. Néanmoins, la Société anticipe que des intermédiaires traitant à distance avec elle puissent intervenir dans le cadre du Placement avant la clôture. Dans un tel scénario, la Société n'anticipe pas être un « émetteur relié » ni un « émetteur associé » de l'un ou l'autre des intermédiaires, au sens donné à ces termes dans le *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*.

**PARTIE 5 : DROITS DU SOUSCRIPTEUR**

**Droits d'action pour information fausse ou trompeuse**

**Si le présent Document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :**

- a) le droit de résoudre votre contrat de souscription avec elle;
- b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.

**Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.**

**Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a) et b) ci-dessus, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.**

**On se reportera à la législation en valeurs mobilières applicable et on consultera éventuellement un avocat.**

**PARTIE 6 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

***Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'Émetteur?***

Les documents d'information continue déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes dans les provinces et les territoires du Canada peuvent être consultés électroniquement sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche+ (« SEDAR+ »), à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Corporation Geekco Technologies, veuillez visiter notre site Web, à l'adresse [www.geekcotechnologies.com](http://www.geekcotechnologies.com).

### **Questions relatives aux lois américaines sur les valeurs mobilières**

Les Unités qui sont offertes par la Société dans le cadre du Placement n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la Loi de 1933 ni d'aucune loi sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis et, sous réserve de certaines dispenses d'inscription en vertu de la Loi de 1933 et des lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables, ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis.

*[La page de signature figure ci-après.]*

## ATTESTATION

Le présent Document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 27 octobre 2024, révèlent tout fait important au sujet de l'Émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

### CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES

Le 27 octobre 2025

*(Signé) Mario Beaulieu*

---

Mario Beaulieu,  
Chef de la direction

*(Signé) Fayçal Salek*

---

Fayçal Salek,  
Chef de la direction financière